

Programme de la Formation

FEEBÂT DynaMOE COPRO : Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique en copropriétés

Durée : 5,5 jours (38,5 heures)

Durée en présentiel : 14 heures

Durée en distanciel synchrones : 12,5 heures

Durée en distanciel a synchrones : 12 heures

ORGANISATION ET ACCÈS A LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
FEEBât DynaMOE COPRO : Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique en copropriétés	Distanciel synchrone Webinaire de lancement (1 heure)	09 octobre 2024 11h00 – 12h15	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
	Distanciel synchrone Classe virtuelle 1 (2h30)	17 octobre 2024 09h00 - 11h30	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
	Distanciel synchrone Classe virtuelle 2 (3 heures)	24 octobre 2024 09h00 - 12h00	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
Ouverture de la plateforme : 08 octobre 2024	Distanciel synchrone Classe virtuelle 3 (3 heures)	31 octobre 2024 09h00 - 12h00	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
Fermeture de la plateforme de formation : 16 février 2025	Distanciel synchrone Classe virtuelle 4 (3 heures)	07 novembre 2024 09h00 - 12h00	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
	Présentiel Jours 1 et 2 (14 heures)	14 et 15 novembre 2024 09h30 – 18h00	GEPA 162 boulevard de Magenta, 75010 PARIS

Toutes les sessions sont obligatoires pour valider la formation. Aucune partie ne peut-être manquée, différée ou décalée, que ce soit pour le présentiel comme le distanciel

Plusieurs parcours de formation définis par la Cellule FEEBAT sont proposés * :

- Format 1 : Parcours complet (38,5 heures)
- Format 2 : Parcours réduit à la suite de la formation Dynamoe 1 (34h)
- Format 3 : Parcours réduit pour compléter les formations Dynamoe 1 et 2 (28 heures)

L'inscription à la formation est conditionnée : Avant toute inscription sur notre site, il est impératif de réaliser le questionnaire de positionnement. Ce questionnaire nous permet de déterminer, via des questions définies par la Cellule FEEBAT, quel parcours correspond à vos connaissances. Pour répondre au questionnaire, [cliquer ici](#). Dès que vous aurez répondu aux 20 questions et obtenu le résultat, il est nécessaire de nous remonter par mail (formation@formation-architecte.com). A la suite, nous vous ferons parvenir la convention et le programme relatif à la formation adaptée en fonction des critères définis.

* Vous retrouverez le déroulé de chaque format en dernière page

CONTEXTE GÉNÉRAL

Vous souhaitez concevoir et mettre en œuvre un projet de rénovation énergétique en copropriété en intégrant toutes les dimensions de ce projet complexe :

- Assimiler les aspects techniques liés à un objectif de performance énergétique (facteur technologiques, pathologiques, ...)
- Appréhender les aspects humains en intégrant dans le projet les acteurs de cet écosystème (convaincre les copropriétaires...)
- Explorer la soutenabilité financière de vos scénarios

Formez-vous avec le parcours DynaMOE COPRO.

Grâce au parcours DynaMOE COPRO, vous serez formé et reconnu « **auditeur énergétique en copropriété** ».

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Élaborer des** stratégies de rénovation énergétique performante basées sur les volets techniques, financiers et humains
- **Se positionner**, parmi l'audit énergétique et les autres dispositifs, dans le contexte de la rénovation énergétique en copropriété
- **Promouvoir**, auprès des copropriétaires, la rénovation énergétique performante en s'appuyant sur l'audit énergétique
- **Obtenir la reconnaissance** d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018

TARIF

- Parcours complet (38,5 heures) : 1400 € HT
- Parcours réduit à la suite de la formation Dynamoe 1 (34h) : 1300 € HT
- Parcours réduit pour compléter les formations Dynamoe 1 et 2 (28 heures) : 1120 € HT

PRISE EN CHARGE

Plusieurs prises en charge sont possibles selon votre statut, vous pouvez trouver votre Organisme de prise en charge en cliquant sur le lien suivant : [Je trouve mon OPCO.](#)

PUBLIC CIBLE

- Acteurs de la maîtrise d'œuvre : Architectes, Maîtres d'Œuvres, Bureaux d'Etudes ...
(Cette formation n'est pas pour les diagnostiqueurs immobilier)

PRÉREQUIS

- Connaître le fonctionnement d'une copropriété sur le plan administratif et juridique
- Connaître le vocabulaire de la rénovation énergétique et de l'évaluation énergétique
- Connaître les bases de la thermique des bâtiments
- Connaître les bases des systèmes énergétiques en résidentiel

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Imprimer les supports transmis par la formatrice
- Distanciel : Avoir un double écran.
- Présentiel : Être muni d'un ordinateur

FINALITÉ

La finalité du programme DynaMOE COPRO est d'être qualifié « **auditeur énergétique en copropriété** » pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, auto-évaluation, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. Il sera complété par un questionnaire qualité transmis après la formation.

La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.

Module - DynaMOE COPRO

Durée : 5,5 jours (38,5 heures)

Durée en présentiel : 14 heures

Durée en distanciel synchrones : 12,5 heures

Durée en distanciel a synchrones : 12 heures

Toutes les sessions sont obligatoires pour valider la formation. Aucune partie ne peut-être manquée, différée ou décalée, que ce soit pour le présentiel comme le distanciel

ORGANISATION ET ACCÈS A LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
FEEBât DynaMOE COPRO : Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique en copropriétés	Distanciel synchrone Webinaire de lancement (1 heure)	09 octobre 2024 11h00 – 12h15	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
	Distanciel synchrone Classe virtuelle 1 (2h30)	17 octobre 2024 09h00 - 11h30	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
	Distanciel synchrone Classe virtuelle 2 (3 heures)	24 octobre 2024 09h00 - 12h00	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
Ouverture de la plateforme : 08 octobre 2024	Distanciel synchrone Classe virtuelle 3 (3 heures)	31 octobre 2024 09h00 - 12h00	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
	Distanciel synchrone Classe virtuelle 4 (3 heures)	07 novembre 2024 09h00 - 12h00	Classe virtuelle / plateforme e-learning GEPA
Fermeture de la plateforme de formation : 16 février 2025	Présentiel Jours 1 et 2 (14 heures)	14 et 15 novembre 2024 09h30 – 18h00	GEPA 162 boulevard de Magenta, 75010 PARIS

Ouverture de la plateforme de formation : 08 octobre 2024

Fermeture de la plateforme de formation : 16 février 2025

Etapes à valider : 4

FORMATEUR

Nathalie BARNOIN, experte bâtiment durable

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation en blended learning

- 1 webinaire
- 4 classes-virtuelles
- 25 séquences e-learning
- 2 jours de présentiels

Module – DynaMOE COPRO

Durée : 5,5 jours (38,5 heures)

Durée en présentiel : 14 heures

Durée en distanciel synchrones : 12,5 heures

Durée en distanciel a synchrones : 12 heures

Toutes les sessions sont obligatoires pour valider la formation. Aucune partie ne peut-être manquée, différée ou décalée, que ce soit pour le présentiel comme le distanciel

PROGRAMME

14 heures de présentiels (2 jours)

12,5 heures de distanciel synchrones (1 webinaire et 4 classes virtuelles)

12 heures de distanciel asynchrones (25 séquences e-learning)

ETAPE 1 : CONTEXTE

LANCEMENT DE LA FORMATION : WEBINAIRE DE PRESENTATION AVEC LA FORMATRICE (1 HEURE)

E-LEARNING 1 : EN DISTANCIEL DECOUVRIR L'ECOSYSTEME DE LA COPROPRIETE :

4 séquences digitales (estimation 2 heures) :

- S1 – Connaître l'évolution des principes constructifs dans le temps
- S2 – Connaître les objectifs énergétiques et environnementaux
- S3 – Positionner l'audit énergétique parmi les autres dispositifs
- S4 – Identifier les logiques d'acteurs

Modalité d'évaluation :

- QCM 1

CLASSE VIRTUELLE 1 : DECOUVRIR L'ECOSYSTEME DE LA COPROPRIETE

En synchrone (durée 2 heures 30)

Objectifs pédagogiques liés :

- Connaître l'évolution des principes constructifs dans le temps
- Identifier les obligations réglementaires liées à la maîtrise des consommations énergétiques
- Identifier les impacts de la loi Climat et Résilience sur la gestion des copropriétés
- Identifier les acteurs de la copropriété, leurs missions, leurs attentes et leurs contraintes

Programme et modalités :

- Etude de cas 1 : Situer le contexte de la copropriété
- Etude de cas 2 : Identifier les acteurs de la copropriété

Modalité d'évaluation :

- Exercices en sous-groupe

ETAPE 2 : METHODOLOGIE DE L'AUDIT ENERGETIQUE

E-LEARNING 2 : S'APPROPRIER LA METHODOLOGIE DE L'AUDIT ENERGETIQUES

6 séquences digitales (estimation 2 heures 30) :

- S5 – Définir le confort thermique
- S6 – Préserver le confort thermique en toute saison
- S7 – Préserver la QAI en logement individuel
- S8 – Préserver la QAI en copropriété
- S9 – Préserver le confort acoustique en logement individuel
- S10 – Préserver le confort acoustique en copropriété

Modalité d'évaluation :

- QCM 2

CLASSE VIRTUELLE 2 : L'ANALYSE DES BESOINS

En synchrone (durée 3 heures)

Objectifs pédagogiques liés :

- Identifier et reformuler les objectifs du projet
- Préparer, mener et exploiter l'enquête auprès des occupants- Identifier les impacts de la loi Climat et Résilience

Programme et modalités :

- Etude de cas 1 : Qualifier la demande avec l'arbre de décisions
- Etude de cas 2 : Adapter l'enquête occupants au projet

Modalité d'évaluation :

- Exercices en sous-groupe

E-LEARNING 3 : S'APPROPRIER LA METHODOLOGIE DE L'AUDIT ENERGETIQUES

6 séquences digitales (estimation 3 heures) :

- S11 – Planifier et mener une visite sur site
- S12 – Répertoire les caractéristiques et les pathologies de l'existant
- S13 – Choisir un isolant – partie 1
- S14 – Choisir un isolant – partie 2
- S15 – Prévenir l'humidité
- S16 – Sécurité incendie de l'isolation thermique

Modalité d'évaluation :

- QCM 3

Classe virtuelle 3 : L'analyse du bâtiment existant

En synchrone (durée 3 heures)

Objectifs pédagogiques liés :

- Rechercher les informations préalables à la visite et adapter la visite au type de copropriété
- Identifier sur site les pathologies évidentes avant de proposer un programme de travaux énergétique
- Identifier sur site les atouts et contraintes du bâtiment
- Savoir évaluer sur site la qualité des équipements techniques en place dans la copropriété

Programme et modalités :

- Etude de cas 1 : Rechercher les informations préalables à la visite
- Etude de cas 2 : Repérer les pathologies, les atouts et les contraintes du bâtiment en Immersive Learning

Modalité d'évaluation :

- Exercices en sous-groupe

E-LEARNING 4 : S'APPROPRIER LA METHODOLOGIE DE L'AUDIT ENERGETIQUES

6 séquences digitales (estimation 3 heures) :

- S17 – Elaborer, adapter et visualiser des choix de travaux
- S18 – Connaître les systèmes énergétiques « individuels »
- S19 – Connaître les systèmes énergétiques « collectifs »
- S20 – Vocabulaire et réglementation de la chaufferie collective
- S21 – Prévenir le sur ou sous-dimensionnement
- S22 – Garantir l'équilibre du réseau S12- Répertorier les caractéristiques et les pathologies de l'existant

Modalité d'évaluation :

- QCM 4

CLASSE VIRTUELLE 4 : LES SCENARIOS DE TRAVAUX

En synchrone (durée 3 heures)

Objectifs pédagogiques liés :

- Repérer les éléments clés et l'état de fonctionnement d'une chaufferie
- Savoir lire une synthèse d'audit énergétique
- Analyser la cohérence de la modélisation de l'état initial du bâtiment avec la situation réelle
- Proposer des solutions adaptées aux attentes et aux besoins du bâtiment

Programme et modalités :

- Etude de cas 1 : Analyser la cohérence de l'état initial
- Etude de cas 2 : Optimiser les simulations énergétiques

Modalité d'évaluation :

- Exercices individuels et exercices en sous-groupe

E-LEARNING 5 : S'APPROPRIER LA METHODOLOGIE DE L'AUDIT ENERGETIQUES

3 séquences digitales (estimation 1h30) :

- S23 – Identifier et gérer les interfaces entre parois et métiers
- S24 – Programmer des travaux de rénovation en site occupé
- S25 – Connaître les aides financières mobilisables

Modalité d'évaluation :

- QCM 5

PRESENTIEL 1 : LA FAISABILITE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

Partie 1 module présentiel (durée 4h40)

Objectifs pédagogiques liés :

- Choisir un outil de calcul selon la taille de copropriété à étudier
- Réduire l'impact environnemental du projet de rénovation
- Identifier les dispositifs incitatifs et leurs impacts sur le financement des projets
- Estimer la faisabilité économique du projet de rénovation

Programme et modalités :

- Benchmarking sur les outils de calcul
- Etude de cas 1 : Réduire l'impact environnemental du projet
- Etude de cas 2 : Identifier les dispositifs incitatifs et estimer la faisabilité économique du projet

Modalité d'évaluation :

- Exercices en sous-groupe

ETAPE 3 : LES FACTURES CLES DE SUCCES : CONVAINCRE ET ACCOMPAGNER LES COPROPRIETAIRES

PRESENTIEL 2 : IMPLIQUER LES COPROPRIETAIRES, LES CONVAINCRE DE REALISER DES TRAVAUX

Partie 2 module présentiel (durée 7h20)

Objectifs pédagogiques liés :

- Construire et présenter les arguments pour la réalisation d'un audit énergétique auprès de la copropriété
- Mobiliser les copropriétaires
- Convaincre d'engager des travaux et préparer la suite de l'audit

Programme et modalités :

- Jeux de rôles pour convaincre la copropriété de faire réaliser un audit énergétique
- Jeu de réflexion sur la mobilisation des acteurs de la copropriété
- Atelier collaboratif pour créer le plan de communication
- Jeux de rôles pour restituer l'audit énergétique

Modalité d'évaluation :

- Synthèse sur la FRISE de la rénovation énergétique

ETAPE 4 : MES CHOIX

PRESENTIEL 3 : DEFINIR LE PERIMETRE DE SON OFFRE DE CONSEIL

Partie 3 module présentiel (durée 2 heures)

Objectifs pédagogiques liés :

- Situer son offre et sa posture dans la mission d'audit énergétique

Programme et modalités :

- La FRISE de la rénovation énergétique pour définir le périmètre de son offre de conseil
- Conclusion de la formation

Modalité d'évaluation :

- Auto-évaluation sur la FRISE de la rénovation énergétique en sous-groupe

DÉROULÉ DES FORMATIONS : 3 FORMATS POSSIBLES EN FONCTION DU QUESTIONNAIRE DE POSITIONNEMENT

	1. LE CONTEXTE	2. LA METHODOLOGIE DE L'AUDIT ENERGETIQUE				3. LES FACTEURS CLES DE SUCCES	4. MES CHOIX
Démarrage	Découvrir l'éco-système de la Copropriété	L'analyse des besoins	L'analyse de l'existant	Les scénarios	La faisabilité	Convaincre et accompagner les copropriétaires	Définir le périmètre de son offre
Parcours complet : 38,5h							
INTRO 1h	CV1 : 2h30	CV2 : 3h	CV3 : 3h	CV4 : 3h	Présentiel 1: 1 jour		Présentiel 2 : 1 jour
e-learning 1 2h	e-learning 2 2h30	e-learning 3 3h	e-learning 4 3h	e-learning 5 1h30			
A la suite de DynaMOE 1 : 34h							
INTRO 1h	CV1 : 2h30	CV2 : 3h	CV3 : 3h	CV4 : 3h	Présentiel 1: 1 jour		Présentiel 2 : 1 jour
e-learning 1 2h	e-learning 2 1h	e-learning 3 1h30	e-learning 4 2h	e-learning 5 1h			
Pour compléter DynaMOE 1 & 2 : 28h							
INTRO 1h		CV2 : 3h	CV3 : 3h	CV4 : 3h	Présentiel 1: 1 jour		Présentiel 2 : 1 jour
e-learning 1 1h		e-learning 3 1h	e-learning 4 1h	e-learning 5 1h			

Sigles utilisés : CV = Classe Virtuelle / P = Présentiel

MAJ le 14/12/2023